EPTB Vienne
Établissement Public Territorial de Bassin

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Comité de pilotage

8 décembre 2021 - Visioconférence

SOURCES en action
CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AMONT

Le programme « Sources en action » bénéficie de subventions de :

Financé par

SOURCES en action
CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AMONT

Ordre du jour

- Sources en action 2
  - Contexte
  - Bilan de Sources en action n°2
  - Lancement du questionnaire de satisfaction
  - Lettre d'information n°7
  - Stage à l'EPTB Vienne

- Perspectives de programmation
  - Calendrier de renouvellement et rappel des échéances
  - Besoins en inter-contrat
  - Feuille de route, Fiches thématiques *(documents de travail)*
  - Nouvel outil en remplacement de l'OSCTMA

- Points divers
  - Prugnolas (CC CSO)
  - Lacelle (CC HCC – CC V2M)

Rappel du contexte général

1 Région : Nouvelle-Aquitaine
3 Départements : Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
91 communes / 46 500 habitants

Source de la Vienne : en Corrèze à 920 m d'altitude
3 338 km de cours d'eau (55 masses d'eau)
1006 plans d'eau et 205 obstacles à l'écoulement
1 ruisseau, le Pic, labellisé « Site Rivières Sauvages »
23,2 km² de zones humides (10,6 % du territoire)
1 107 km² de surfaces boisées (51 % du territoire)
820 km² de Surface Agricole Utile (38 % du territoire) dont 92 % en prairie

1 230 exploitations agricoles
Orientations principales du territoire : polyculture élevage extensif et plantations sylvicoles

➔ Depuis 2020, 25 structures opératrices pour la restauration et la gestion des milieux aquatiques du bassin en particulier pour **l'atteinte du bon état écologique**

Sources en action 2

Rappel du contexte général

- **Thématiques d'intervention de Sources en action :**
  1. Restauration des cours d'eau
  2. Restauration de la continuité écologique
  3. Gestion et préservation des zones humides
  4. Développement de pratiques agricoles respectueuses des milieux aquatiques
  5. Information, sensibilisation et communication
  6. Suivis scientifiques
  7. Etudes complémentaires ou préalables à des actions
  8. Animation et coordination du programme

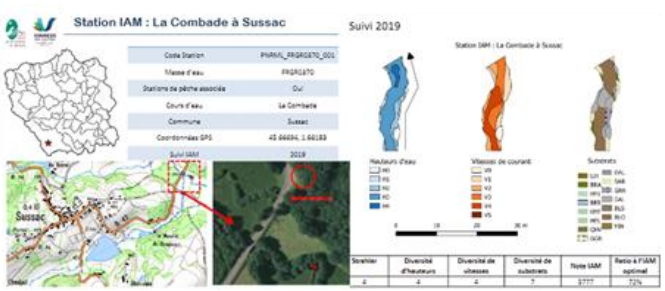

Bilan des phases 1 à 4

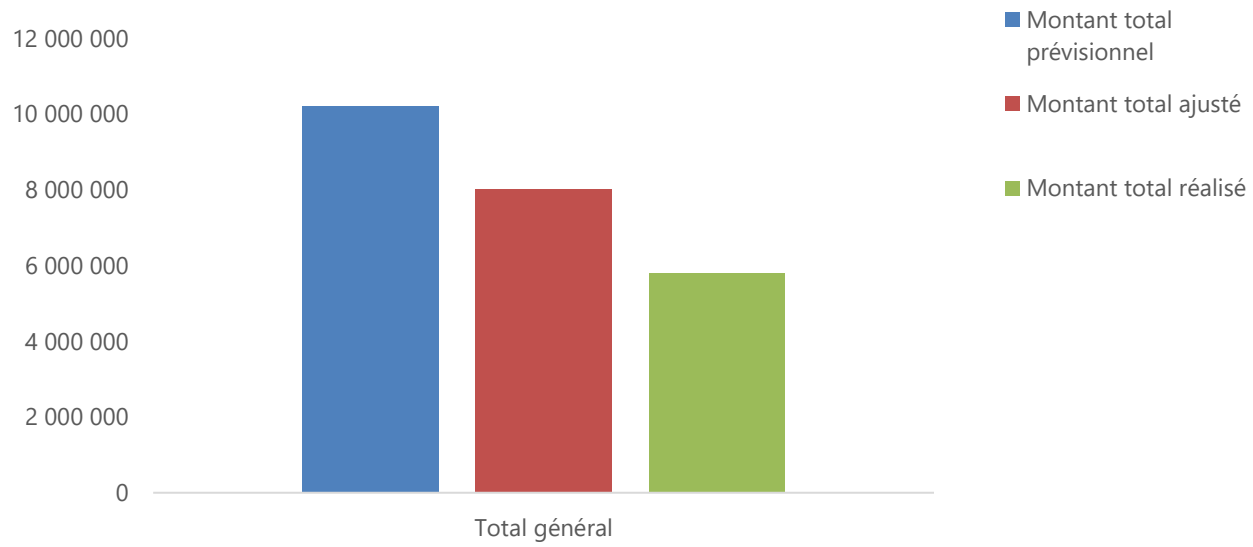

Montant prévisionnel	10 213 849 €	Ajusté / Prévisionnel	78,4 %
Montant ajusté	8 012 501 €	Réalisé / Prévisionnel	56,7 %
Montant réalisé	5 792 613 €	**Réalisé / Ajusté**	**72,3 %**

(!) Bilan provisoire (!)

Des données reçues tardivement n'ont pas été ajoutées

Des données toujours manquantes…

Bilan des phases 1 à 4

(!) Bilan provisoire (!)

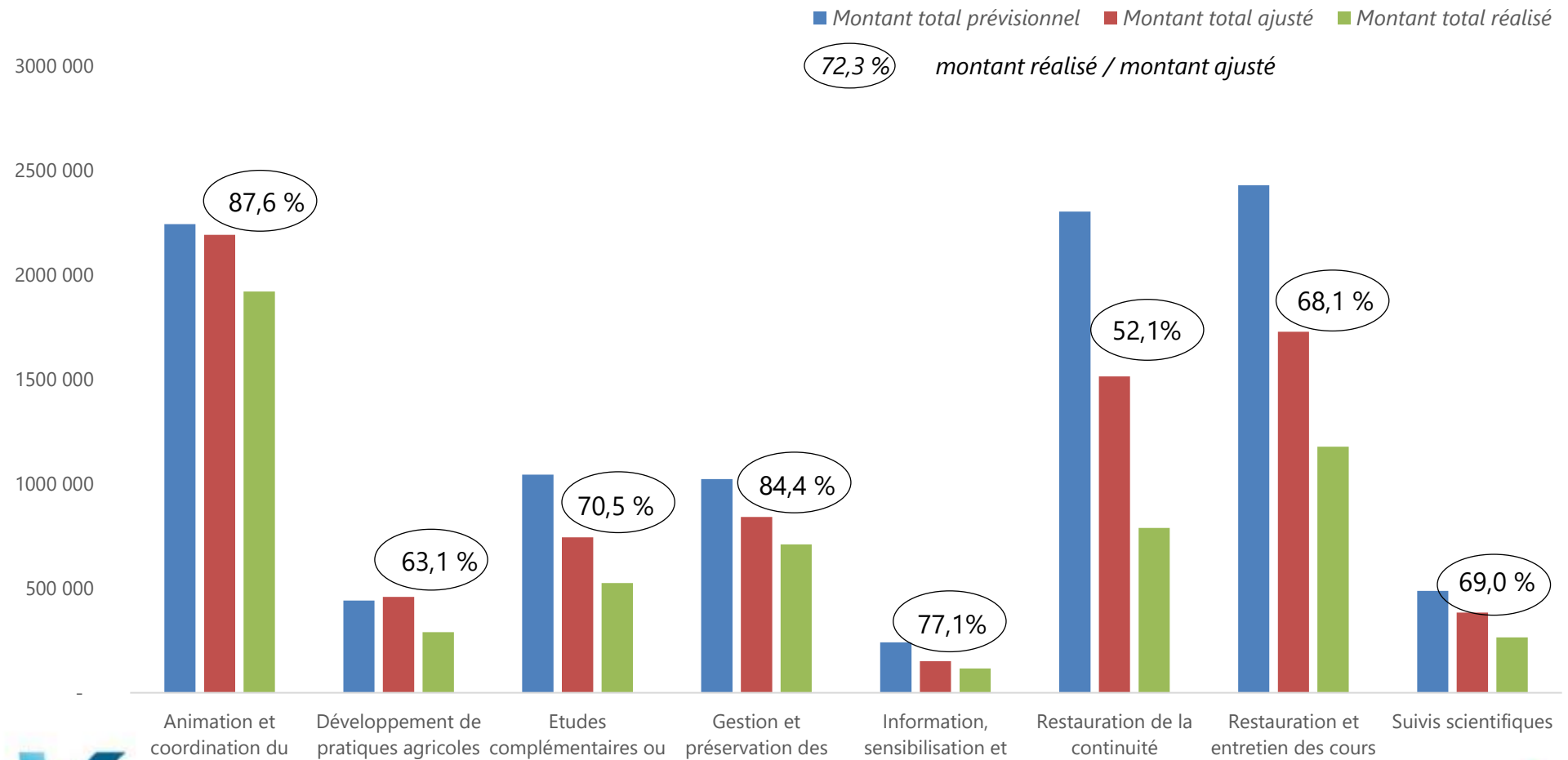

Bilan des phases 1 à 4

(!) Bilan provisoire (!)

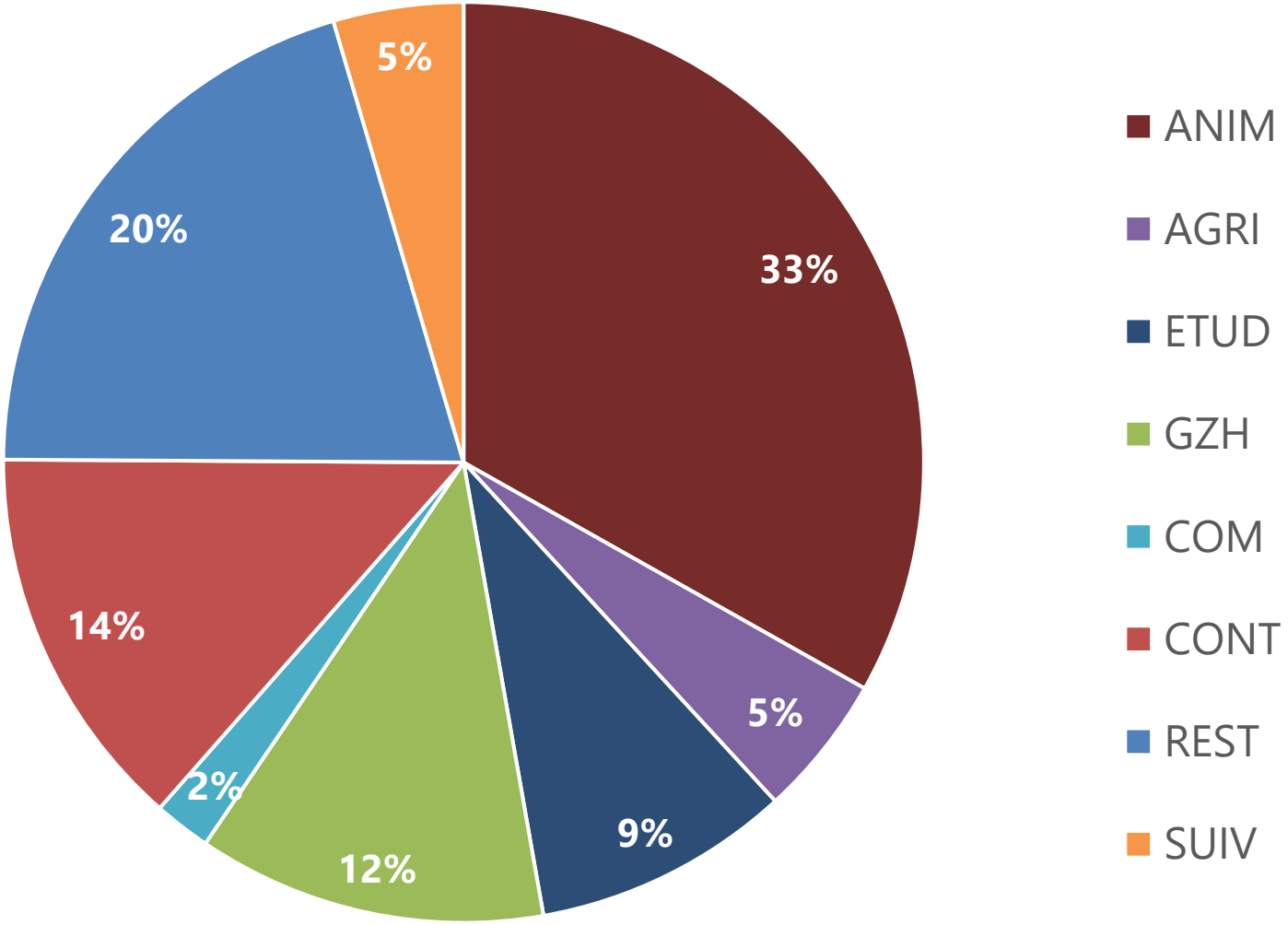

Sources en action 2

Bilan des phases 1 à 4

(!) Bilan provisoire (!)

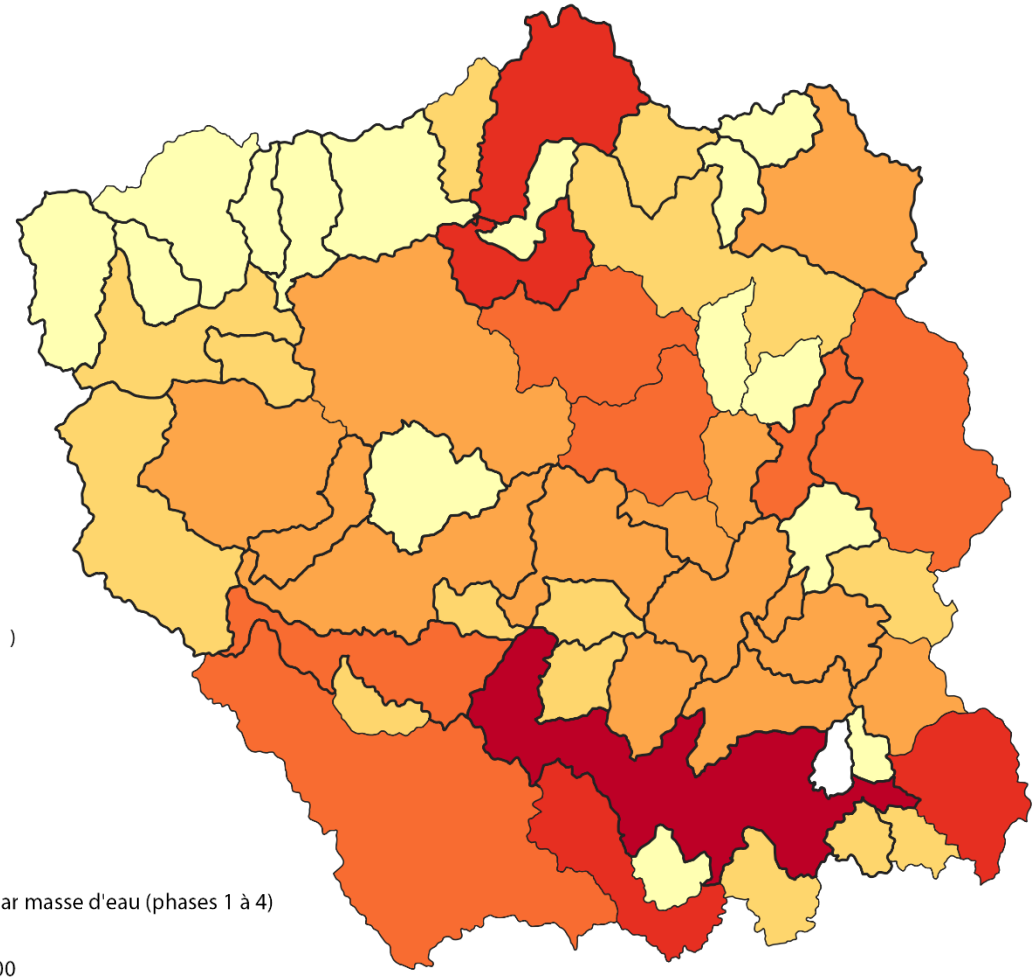

Effort financier par masse d'eau (phases 1 à 4)
- 0 - 1000
- 1000 - 25000
- 25000 - 75000
- 75000 - 150000
- 150000 - 350000
- 350000 - 800000

Masses d'eau prioritaires

2015

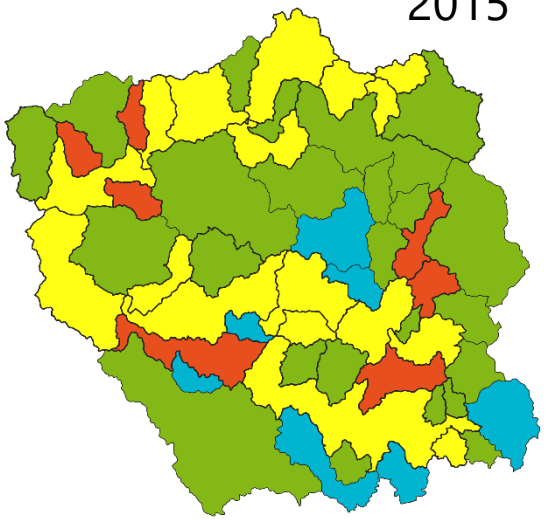

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre

Masses d'eau prioritaires

2019

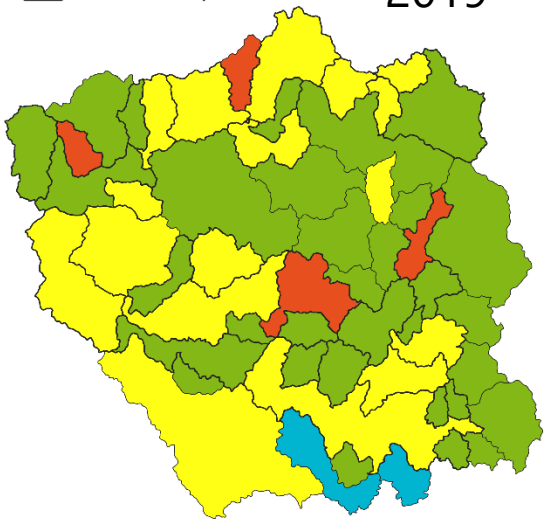

Phase 5

Phase 5 (données incomplètes)	Montant total			Taux(%)		
	Prévisionnel	Ajusté	Réalisé	Ajusté/ Prévisionnel	Réalisé/ Prévisionnel	Réalisé/Ajusté
Animation et coordination du programme	566 116	519 999	270 943	92%	48%	52%
Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	117 900	67 200	0	57%	0%	0%
Etudes complémentaires ou préalables à des actions	192 570	223 135	20 514	116%	11%	9%
Gestion et préservation des zones humides	247 300	121 126	14 926	49%	6%	12%
Information, sensibilisation et communication	36 277	34 307	13 420	95%	37%	39%
Restauration de la continuité écologique	426 000	421 512	107 552	99%	25%	26%
Restauration et entretien des cours d'eau	484 984	582 374	162 983	120%	34%	28%
Suivis scientifiques	131 562	171 318	39 684	130%	30%	23%
Total général	**2 202 709**	**2 140 971**	**630 021**	**97,2 %**	**28,6 %**	**29,4 %**

(!) Bilan provisoire (!)

Documents de communication

- **Lettre d'information n°7**

Document finalisé auprès de la boîte de communication

Envoi postal prévu semaine du 13 décembre (190 destinataires)

- **Recueil des réalisations de l'année 2020**

En attente des derniers retours des maîtres d'ouvrage...

Bilan général du 2nd contrat

- **Réalisation du bilan technique et financier**

  → Se référer à la trame de l'AELB : Trame pour l'élaboration du bilan annuel d'activités des cellules d'animation d'un contrat territorial (envoyé aux MO par mail le 16 novembre 2021)

  - Date limite : **juillet 2022**
  - Indicateurs techniques, bilan financier, retombées économiques (prestataire, montant), données brutes (pour les suivis scientifiques)
  - Données qui viendront enrichir l'atlas cartographique
  - Détails des études et suivis réalisés : principales conclusions et préconisations d'opérations
  - Prévisions des diagnostics pour la reprogrammation

Enquête de satisfaction

- Déterminer les points forts et faibles du 2nd contrat sur l'organisation du contrat, le territoire et les actions menées, la poursuite du contrat

- Enquête en ligne en format *google forms*
  - Praticité
  - Envoi rapide à un large éventail
  - Facilité à mettre en œuvre
  - Premières statistiques en ligne

- Personnes sollicitées

Maîtres d'ouvrages / Partenaires financiers / Services de l'Etat / Membres du COPIL / Prestataires / Mairies / Bénéficiaires (exploitant agricole, propriétaire)

Stage

- **Recrutement d'un stagiaire de 6 mois en appui aux coordinateurs**

Stage de 6 mois : Suivis de milieux naturels – Analyses de données et interprétations

  - Réalisation du bilan des réalisations et du bilan financier et mise en perspective avec l'état du milieu pour évaluer les effets des actions réalisées ;
  - Réalisation de l'atlas cartographique

Offre disponible sur le site internet de Sources en action :
https://sourcesenaction.fr/eptb-vienne-offre-de-stage-2022-6-mois/

Calendrier de renouvellement

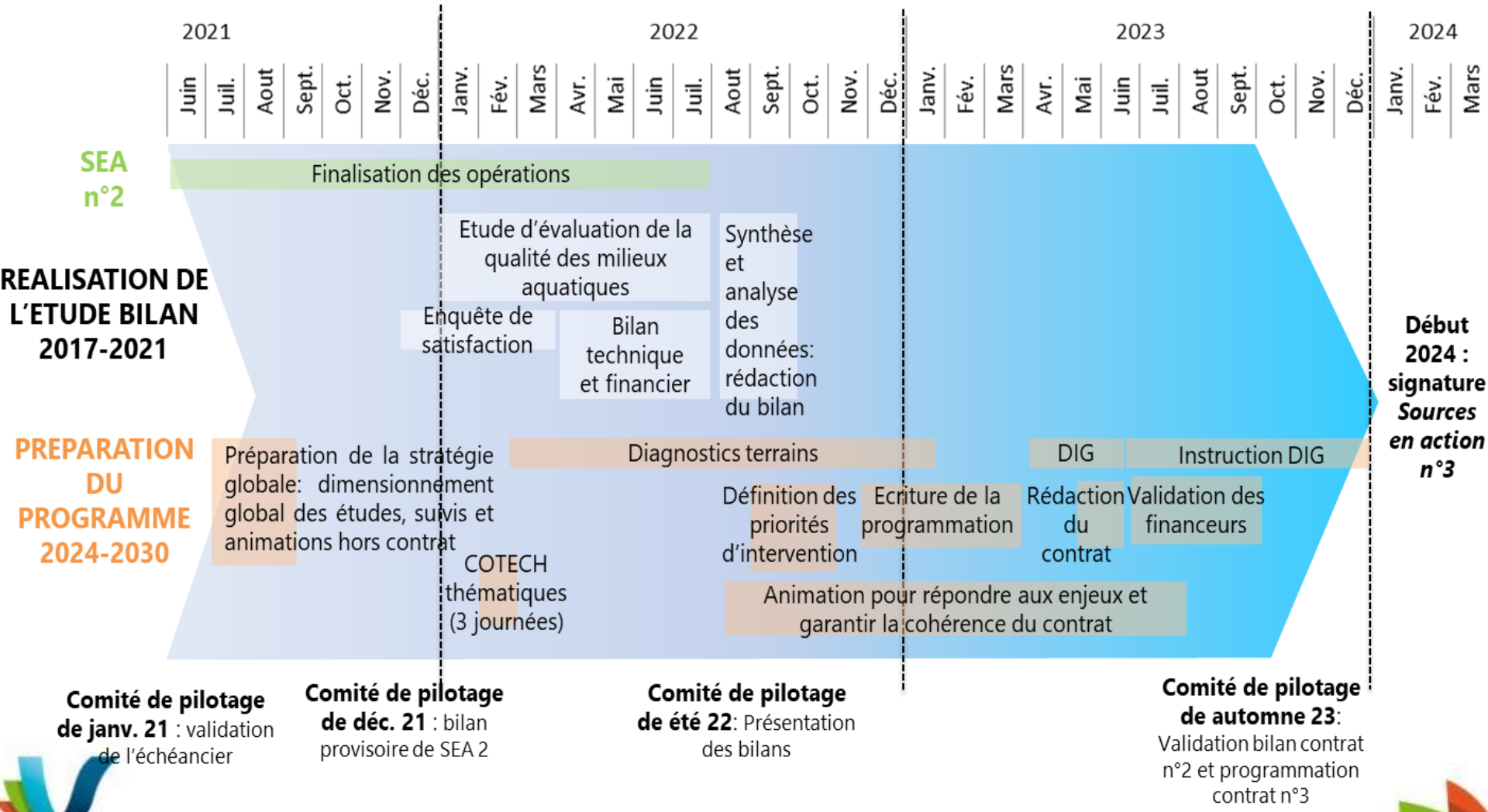

Comité de pilotage de janv. 21 : validation de l'échéancier

Comité de pilotage de déc. 21 : bilan provisoire de SEA 2

Comité de pilotage de été 22: Présentation des bilans

Comité de pilotage de automne 23: Validation bilan contrat n°2 et programmation contrat n°3

Echéances

- **Demande de subvention animation**

Date butoir : **31/12/2021** → faire la demande au plus vite

- **Organisation de COTECH Thématiques**

1er semestre 2022

- Journée 1 : gestion/préservation/restauration des zones humides et tourbières
- Journée 2 : sylviculture et milieux aquatiques
- Journée 3 : continuité écologique et étangs

Re programmation

- Juillet 2021 : pour dimensionner les sollicitations de l'AELB pour un accompagnement des opérations, l'AELB demande :
  - Feuille de route de l'inter-contrat
  - Besoins en animation et études des MO

- Rédaction d'une feuille de route contenant :
  - Contexte : gouvernance, territoire, état écologique, objectifs DCE, enjeux
  - Bilan provisoire du 2nd contrat
  - Planning
  - Stratégie globale : thématiques cœurs de cible et innovation,
  - Transversalité et compatibilité avec d'autres programmes (SDAGE, SAGE, NéoTerra, charte du PNR…)

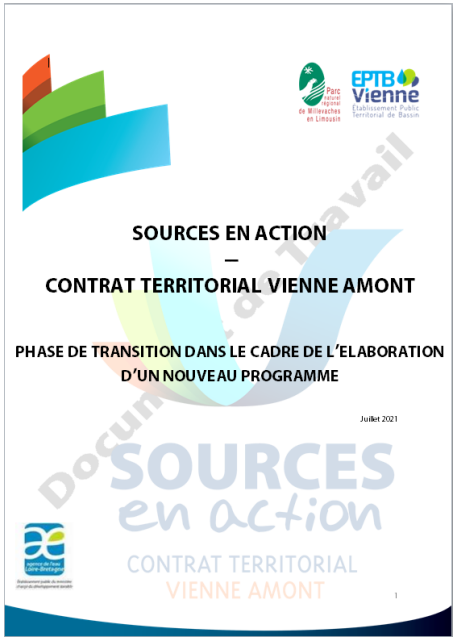

- Dimensionnement de la programmation inter-contrat avec les MO

Re programmation

Validation par le COPIL de la programmation inter-contrat

- Pas de programmation durant la période inter-contrat :

MO	Actions		2022	2023	Total	ETP
CIVAM		Pas de besoin durant l'inter contrat	0	0	0	0
FD 87		Pas de besoin durant l'inter contrat	0	0	0	0
MEP		Pas de besoin durant l'inter contrat	0	0	0	0
TMV		Pas de besoin durant l'inter contrat	0	0	0	0

Sources en action 3

Re programmation

- Programmations financées :

MO	Actions		2022	2023	Total	ETP
CA 23	Animation	Bilan SEA 2 : synthèse groupée des DIE, bilan du contrat Autres : suivi des agriculteurs, animation hydraulique SEA 3 : construction du programme	38400	38400	76800	0,37
CC CGS	Animation	Bilan SEA 2 : évaluation interne, communication SEA 3 : MAJ diagnostic terrain, reprogrammation	45000	45000	90000	1
	Etude externe	SEA 3: expertises spécifiques d'aide à la programmation	20000	10000	30000	
CC CSO	Animation	SEA 2 : mise en œuvre des dernières opérations Bilan SEA 2 : élaboration du bilan, évaluation des actions, SEA 3 : détermination des enjeux et objectifs, élaboration du programme, bilan du dialogue territorial, suivi des études et diagnostics	80000	80000	160000	1,3
	Etude externe	SEA 3 : étude de diagnostic/programmation, diagnostic terrain	montant à affiner			
CC V2M	Animation	SEA 2 : mise en œuvre des dernières opérations (Lacelle) Bilan SEA 2 : élaboration du bilan, évaluation des actions, SEA 3 : élaboration programme d'action, diagnostic, échanges avec les partenaires	30000	30000	60000	053
CEN	Animation	SEA 2: étude bilan des réalisations, animation RZH SEA 3 : accompagnement des CC dans leur programmation ZH,	142000	142000	284000	2
	Etude interne	Suivis hydrologiques des ZH (protocole LIGERO)	25000	21000	46000	0,47

Re programmation

- Programmations financées :

MO	Actions		2022	2023	Total	ETP
EPTB	Animation	Animation du contrat : Pilotage de l'animation Coordination : Actions d'adjoint administratif, actions d'attaché financière Communication : site internet, documents Stagiaire sur 6 mois pour réaliser l'atlas cartographique	46294	23491	89785	0,67
FD19	Etude interne	Suivi piscicole et thermique (Peyrelevade)		22736	22736	
FD23	Animation	SEA 2 : bilan du contrat SEA 3 : diagnostic terrain, localisation secteurs d'intervention, choix des ME avec MO/coordinateurs	12055	12055	24110	0,24
	Etude externe	2 études sur la petite continuité (Gosne et Leyrenne)	15000			
PETR MB	Animation	SEA 2 : finalisation des actions et bilan SEA 3 : identification des enjeux, programmation, suivi des études	39150	36000	75150	1,25
	Etude externe	À préciser suite au bilan, focus sur les thématiques cœurs de cible	14000	60000	20000	
PNR MV	Animation	Coordination du contrat SEA 3 : développement du nouvel outil de suivi Stagiaire de 6 mois	53868	58862	112550	1,15
SABV	Animation	SEA 2 : réalisation des dernières opérations, bilan du contrat SEA 3 : animation territoriale préalable, re programmation	24000	24000	48000	0,5

Re programmation

- Programmations ajustées suite aux retours des financeurs :

MO	Actions		2022	2023	Total	ETP
GMHL	Animation	SEA 2 : bilan et analyse des suivis, préconisations d'actions SEA 3: programmation, participations aux réflexions communes,	6025	0	6025	0,07
LPO	Animation	SEA 2 : bilan et analyse des suivis, préconisations d'actions SEA 3: programmation, participations aux réflexions communes,	9000	9000	18000	0,15
ONF	Animation	SEA 2 : bilan SEA 3 : reprogrammation en partenariat avec CEN, CC et coordinateurs sur les thématiques ripisylve et ZH	10000	10000	20000	0,2

Re programmation

- Programmations non financées :

MO	Actions		2022	2023	Total	ETP
Bio Nouvelle Aquitaine	Animation du programme	Préparation et participation aux temps d'échange, relais entre les producteurs bio et les MO/coordinateurs, préparation de la programmation	1680	3360	5040	0,06
		Mise en œuvre d'une démarche OPAAL, outil d'accompagnement à la transition agricole	21000	0	21000	0,2
	Etude	Etat des lieux des pratiques des fermes en bio au regard des enjeux prioritaires du bassin	3150	3150	6300	0,07
CEN	Etude interne	Plan de gestion du Haut Tronchet	18000			
		Plan de gestion des Sources de la Vienne		18000		
Groupement Technique Vétérinaire	Etude interne	Etude de faisabilité du projet ELEVE	3200	3200	6400	
LNE	Animation	SEA 3: préparation du contrat: prospection des établissements, prospection des sites	7000	4400	11500	0,11
	Etude interne	Identification des zones à fort enjeux malacologiques	1600	1600	3200	0,04
LPO	Animation	Animation du programme ELEVE				
	Etude interne	Suivi du cincle : protocole, cartographie				
PNR MV	Etude interne	Développement des fonctionnalités de géorivière	12000			

=> Validation de la programmation inter-contrat

Re programmation

- **4 outils pour rédiger une programmation cohérente, ambitieuse et homogène en faveur de la restauration et la préservation des cours d'eau et zones humides des têtes de bassin de la Vienne**
  - L'état des masses d'eau et son évolution entre 2015-2019
  - *Le bilan du 2nd contrat et l'atlas cartographique*
  - *Les résultats et analyses des suivis scientifiques*
  - *Les diagnostics terrains*

- **Rédaction de documents de travail :**
  - Feuille de route
  - Fiches thématiques

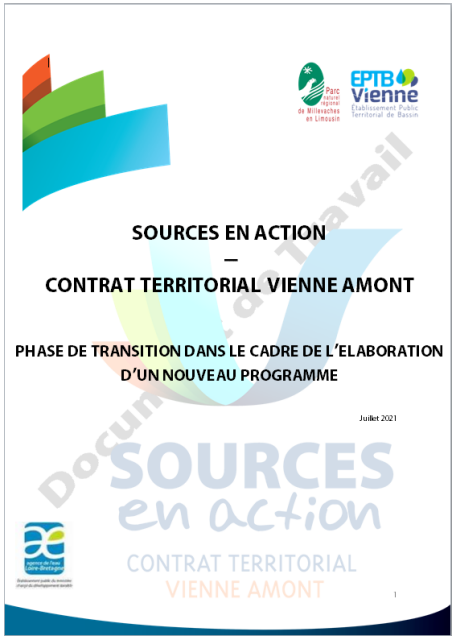

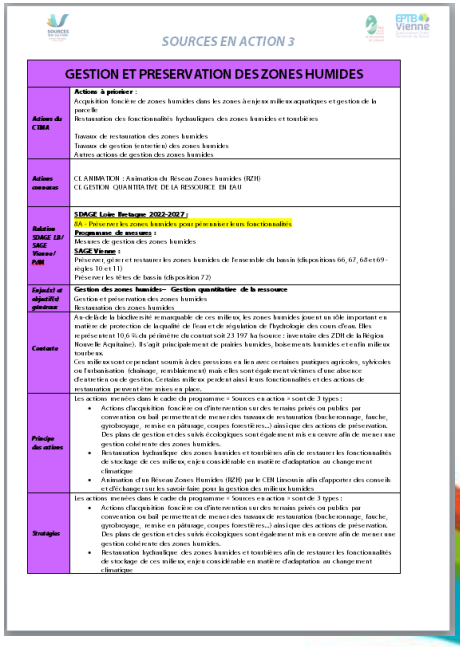

SOURCES en action
CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AMONT

Stratégie globale du 3ème contrat

- **Renforcement de thématiques dites « cœur de cible »**
  - Continuité écologique
  - Plans d'eau
  - Forêts
  - Quantité/Zones Humides/Résilience des milieux face aux changements climatiques

- **Territoire d'action similaire**
  - **Têtes de bassin de la Vienne** = capital hydrologique de l'ensemble du bassin. Milieux sensibles, vulnérables et fragiles
  - Volonté et stratégie des coordinateurs et des maîtres d'ouvrages
    - **Poursuivre les efforts sur les ME dégradées pour améliorer leur situation ;**
    - **Fragilité des masses d'eau : nécessité de maintenir un niveau d'intervention même sur les ME de très bonne et bonne qualité**

Stratégie globale du 3ème contrat

- **Règles financières mobilisables pour le 3ème contrat**

11ème programme de l'AELB

- Priorité sur les Masses d'Eau dégradées et/ou présentant un risque de non atteinte des objectifs DCE ;
- Priorité sur les actions permettant de lever la ou les pressions identifiées ;
- Pas de financement sur les masses d'eau en bon ou très bon état ne présentant pas de risques ;
- Possibilité de financements d'actions secondaires sur les masses d'eau prioritaires (étude au cas par cas en fonction des diagnostics) ;
- Continuité sur tout le territoire (hors effacement de moulin en liste 2) ;
- Diagnostics terrains à l'échelle de la structure (sur toutes les masses d'eau)

Stratégie globale du 3ème contrat

- **Règles financières mobilisables pour le 3ème contrat**
  - 11ème programme de l'AELB

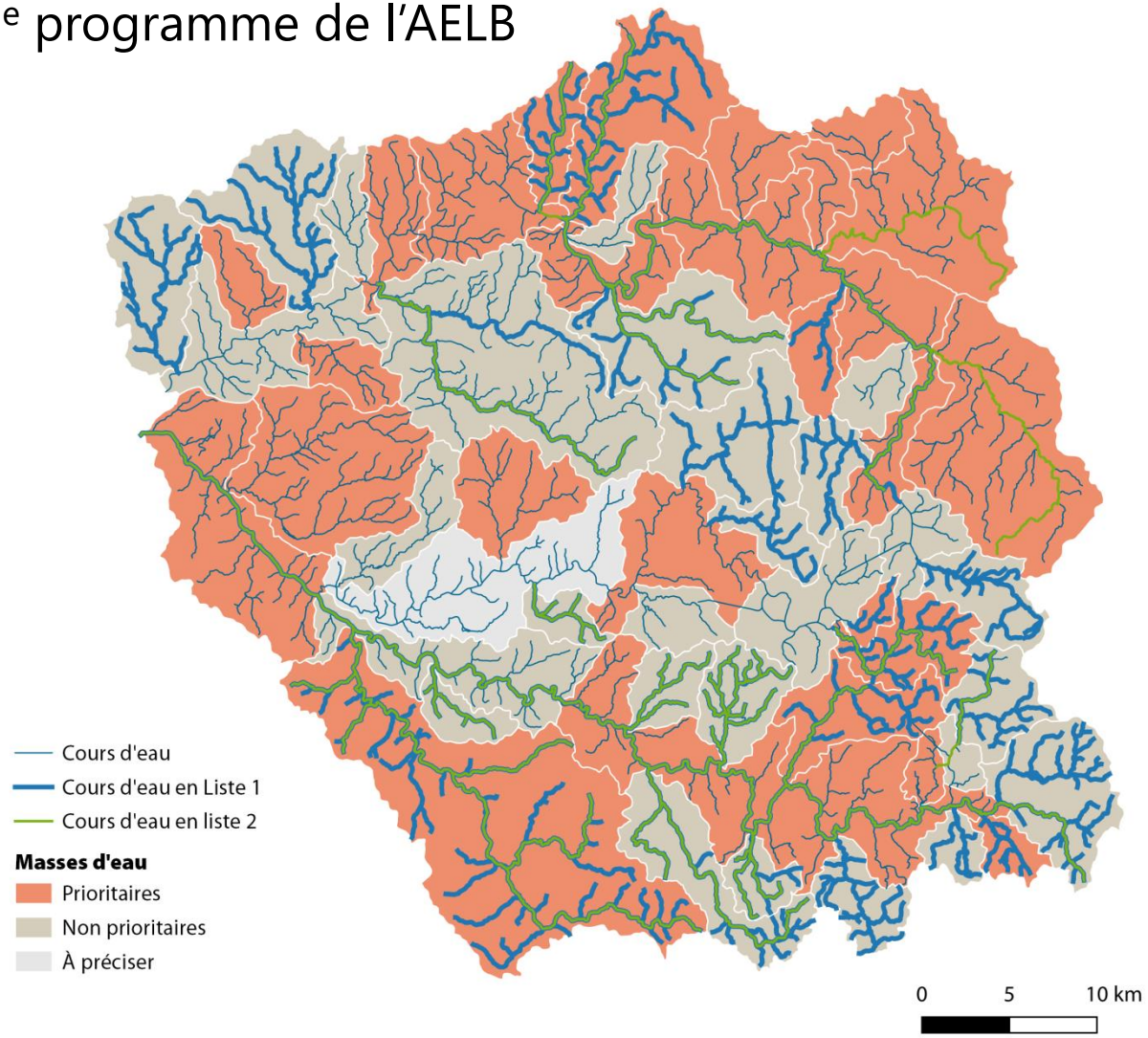

Stratégie globale du 3ème contrat

- **Règles financières mobilisables pour le 3ème contrat**

  - **Région Nouvelle Aquitaine** :
    Etude du programme global, pas de priorisation d'action ou de masses d'eau

  - **FEDER** Loire et **FEDER** Nouvelle Aquitaine :

  - **Département 19** :
    En cours de réécriture, ne devrait pas y avoir de changements fondamentaux

  - **Département 23** :
    Ne devrait pas y avoir de changements fondamentaux, pas de priorisation de masses d'eau

    Subvention à la hauteur de 10%

  - **Département 87** :

    Modalités à préciser

Géorivière

- **Développement de l'outil Géorivière par le PNR Millevaches**

Des retours d'expérience mitigés sur OSCTMA → évolution vers un outil :

- En ligne : suivi en direct des programmations et opérations de chaque maître d'ouvrage
- Plus simple d'utilisation
- Aisément compatible avec QGis

Points divers

Aménagement du plan d'eau de Lacelle

- **Site d'Etude : Le plan d'eau communal de Lacelle**
  - **Plan d'eau de Lacelle de 6 350 m²** localisé dans le bourg de Lacelle à proximité du camping municipal.
  - **Plan d'eau en barrage munie d'une dérivation du ruisseau de Lacelle** (masse d'eau ruisseau de la Ribière FRGR 1142) affluent en rive gauche de la Vienne, localisé dans le périmètre du PNR de Millevaches en Limousin.

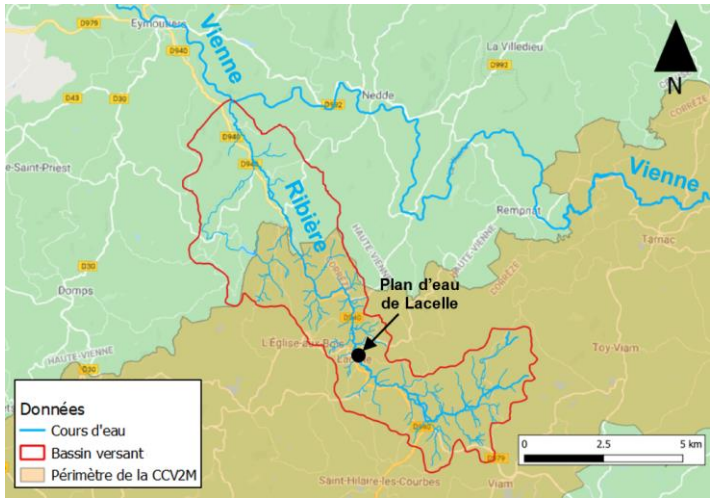

- **Elément initiateur du projet :**
  - **Situation administrative : Autorisation trentenaire déchue et nécessité de mise en conformité de l'étang vis-à-vis de :**

→ **La règlementation loi sur l'eau** (avec remise en état du répartiteur de débit / et revoir les dispositifs de vidange, pour la récupération du poisson, la décantation des boues),

→ **Au titre de l'article L 214-7 du CE** (existence de 2 obstacles infranchissables au niveau de la dérivation).

Plan d'eau communal de Lacelle

Points divers

Aménagement du plan d'eau de Lacelle

- **Un bassin versant à fort Enjeux biodiversité et continuité:**
  - **Nombreux périmètres de protections spécifiques sur cette masse d'eau** *(voir carte)*.

→ Présence par exemple : *ZNIEFF 1 de l'étang et tourbière des Goursolles, Classement du ruisseau de la Ribière en réservoir biologique, en liste 1 et 2 par rapport à la continuité ….*

Synthèse des différents périmètres spécifiques présents sur le bassin versant de la Ribière

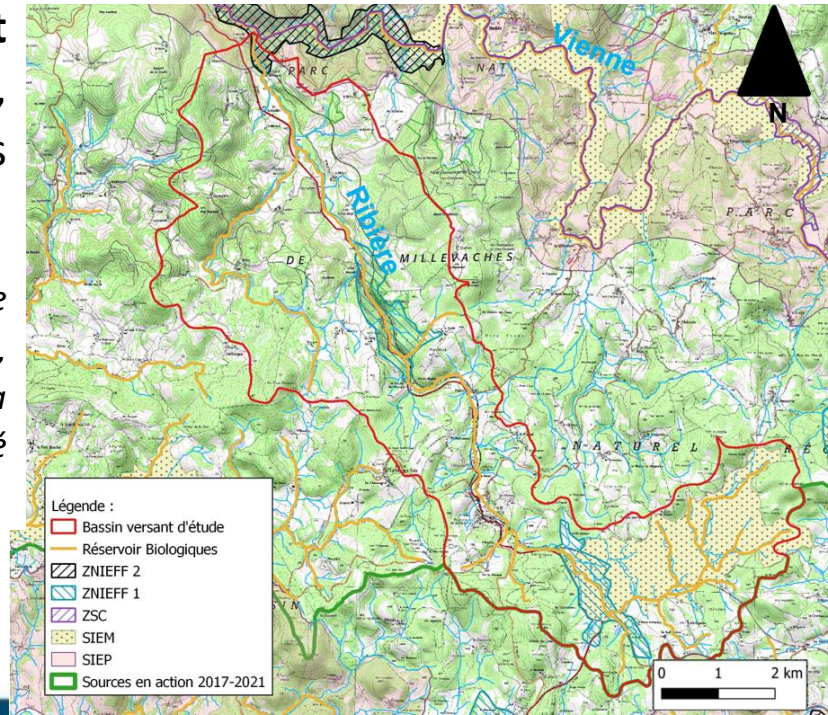

  - **Nombreux intervenants sur les cours d'eau et zones humides de cette masse d'eau :** CEN NA, PETR Monts et Barrages, propriétaires d'étangs privés, CCV2M …

→ Concernant plusieurs thématiques : *Maitrise foncière de Zones Humides, Préservation / Restauration de Zones Humides, Restauration de la ripisylve, Mise en défens, Projets relatifs à la continuité écologique, Suivi des demandes de mise en conformité d'étang par la DDT 19 …*

SOURCES en action
CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AMONT

Aménagement du plan d'eau de Lacelle

- **Actuellement le Projet inscrit au CTVA 2 est le suivant :**
  - Restauration de la continuité écologique et limitation des impacts de l'étang sur le milieu
  - Maître d'ouvrage : Commune de Lacelle
  - Assistance à Maitrise d'Ouvrage : Service GEMAPI de la CCV2M
  - Projet inscrit en phase 5 CTVA2

→ Demande d'une dérogation afin de déposer les demandes de subventions auprès des partenaires (Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Corrèze) début 2022.

- **Déroulement de l'Etude en cours :**
  - Lancement en janvier 2021 avec le bureau d'étude Impact conseil.

→ 18/01/2021 Réunion de lancement :

- Problématique d'absence de foncier disponible en aval ;
- Plusieurs échanges / rencontres des 2 propriétaires des parcelles.

Aménagement du plan d'eau de Lacelle

- **Déroulement de l'Etude en cours :**

→ 06/09/2021 Réunion de présentation :

- Du diagnostic ;
- De scénarii chiffrés de mise aux normes de l'étang et aménagement de la dérivation ;
- D'un scénario effacement.

Les négociations avec les propriétaires en aval n'ont pas pu aboutir.

→ 22/10/2021 Réunion publique organisée par la mairie.

→ 11/11/2021 Délibération du conseil municipal décidant de l'effacement avec aménagement paysager du site comprenant la réalisation d'une surface en eau inférieur à 1 000 m².

- **Pour la suite :**

→14/12/2021 : Prochaine réunion de présentation des travaux d'effacement et de renaturation du lit avec proposition de valorisation du site.

→ Prévision de dépôt des demandes de subventions auprès des partenaires (Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Corrèze) début 2022 avec dépôt d'un pré-dossier avant fin 2021 auprès des services de le Région.

Etang – Tourbière de Prugnolas

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
agence de l'eau Loire-Bretagne

- Au Sud des sites communautaires de la Mazure et de la rigole du diable (propriété CC CSO / gestion CEN et ONF)
- Propriété acquise en 2013 de 6,32 ha dont environ 5,47 ha d'étang (soutien de l'agence de l'eau Loire-Bretagne)
- Inscrit dans un réseau de sites naturels préservés (Natura 2000, Site d'intérêt Ecologique Majeur du PNR de Millevaches) + réservoir biologique (**liste 1**)
- Enjeu majeur pour la mulette perlière (présence de stations importantes en aval / expérimentation de mise en contact truites/larves par le CEN)
- Candidature a été étudiée pour la labellisation « site rivière sauvage » potentiellement labellisable

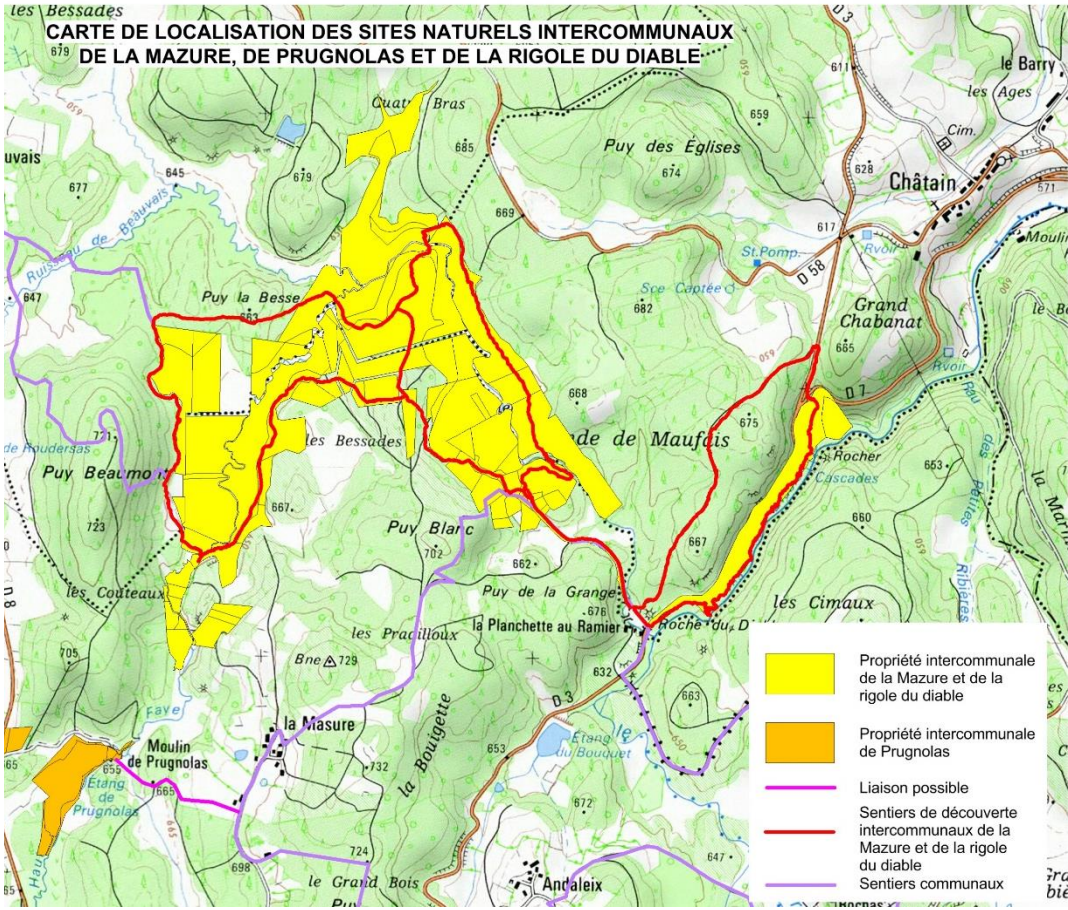

= Enjeux écologique, paysager et touristique / Ensemble foncier de 117,65 ha qui participe à l'exercice de la compétence obligatoire GEMAPI (item 8) géré grâce à des partenariats avec le CEN et l'ONF

Etang – Tourbière de Prugnolas

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
agence de l'eau Loire-Bretagne

- **Statut d'étang ancien + présence d'un ancien moulin**, pas d'obligation règlementaire de restauration de la continuité écologique mais :
  - Digue en mauvais état et pas conforme (perméable) ;
  - Equipement sommaire non règlementaire : moine et déversoir de crue. Manque : pêcherie, bac de décantation ;
  - Non vidangé depuis plusieurs dizaines d'années, comblé de vases favorables au développement des milieux tourbeux mais présentant un danger en cas de rupture de digue (pollution) ;
  - Obstacle à la continuité écologique
- **+ Incident en 2020** :
  - Apparition d'un renard hydraulique : risque de rupture d'étang géré par une intervention d'urgence qui a permis d'éviter la pollution du cours d'eau, mais solution temporaire
  - Diagnostic de l'ouvrage + études d'aménagements → **choix de la suppression**

- Présence d'un passage busé à usage forestier en aval qui présente également une discontinuité = **accord propriétaire pour le remplacer**
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention incomplet en août, précision du chiffrage et précision de la participation des partenaires financiers

Etang – Tourbière de Prugnolas

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
agence de l'eau Loire-Bretagne

NOM OUVRAGES	TYPE	DEPENSES PREVISIONNELLE ESTIMATION SELON PRO EN € HT	DEPENSES PREVISIONNELLE SELON DEVIS EN € HT	REGION NOUVELLE AQUITAINE		AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE		CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE		AUTOFINANCEMENT	
				Taux d'aide	Montant d'aide sollicité	Taux d'aide	Montant d'aide sollicité	Taux d'aide	Montant d'aide sollicité	Taux	Montant d'autofinancement
EFFACEMENT DIGUE DE L'ETANG DE PRUGNOLAS	Travaux	74 100,00 €	70 968,13 €	20%	15 675,63 €	60%	47 026,88 €	0%	0 €	20%	15 675,63 €
	Maîtrise d'œuvre (10%)	7 410,00 €									
RESTAURATION DE MILIEUX AQUATIQUES / PETITE CONTINUITE ECOLOGIQUE EN FAVEUR DE LA MULETTE PERLIERE	Travaux	29 300,00 €	31 906,98 €	20%	6 967,40 €	50%	17 418,49 €	10%	3 483,70 €	20%	6 967,40 €
	Maîtrise d'œuvre (10%)	2 930,00 €									
INDICATEURS DE SUIVI		4 200,00 €	4 200,00 €	0%	0 €	50%	2 100 €	0%	0 €	50%	2 100 €
TOTAL		**117 940,00 €**	**117 415,11 €**	**19,28%**	**22 643,02 €**	**56,68%**	**66 545,37 €**	**3%**	**3 483,70 €**	**21,07%**	**24 743,02 €**

= Il est proposé au COPIL de valider le projet (phase 5) et de reconnaître son caractère prioritaire au regard des enjeux existants pour la préservation de l'habitat de la mulette perlière

Questions ➔ Réponses

SOURCES
en action
CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

www.sourcesenaction.fr

Hélène THURET
05 55 06 39 42
h.thuret@eptb-vienne.fr

Camille GAUBERT
05 55 96 97 01
c.gaubert@pnr-millevaches.fr